

COMMISSION PARITAIRE DE SUIVI

AGEFOS PME - CGM

DU 21/06/2012

COMPTE-RENDU

Présents : 4

Collège employeurs : 2

UNIC René ANELOT
Pierre MICHAUDEAU

Collège salariés : 2

FILPAC CGT Roger LECOMTE
FO Livre Michel BARRE

Excusés : 0

Assistent à la réunion :

Directeur Bernard TRICHOT
Directrice adm. et financière Liliane MEUNIER
Responsable coord. Administrative Mariama BEGUITE

La séance est ouverte à 10 heures par R. ANELOT, Président de la Commission paritaire de suivi.

Situation de trésorerie Professionnalisation

L. MEUNIER procède à la lecture commentée de la situation de la trésorerie arrêtée au 21 juin 2012 (remis en séance).

Trésorerie au 31/12/2011 (A) : 802 194 €

Total des mouvements 2012 (B) : 2 359 158 €

Sous-total trésorerie après affectation charges de fonctionnement A-B) : 3 161 353 €

Disponibilités potentielles au 21 juin 2012 : 824 290 €

Etats des engagements en Professionnalisation

M. BEGUILTE présente un état des engagements depuis le 11/05/2012 (documents remis en séance).

1 / Période de professionnalisation :

17 actions de formation, soit 896 heures et 63 875,98 € ont été engagés dans le cadre des actions prioritaires dites « liste CPNE ».

24 actions de formation, soit 2122 heures et 109 557,30 € ont été engagés (dont 87 475,13 € au titre des fonds professionnalisation) dans le cadre des actions dites « hors liste CPNE ».

Au total, ce sont 215 dossiers Périodes de professionnalisation qui ont engagés au titre de l'année 2012 :

- 56 dossiers relèvent d'entreprises employant moins de 10 salariés, soit 25% des montants engagés.
- 159 dossiers relèvent d'entreprises employant 10 salariés et plus, soit 75 % des montants engagés.
- 13 dossiers visent l'obtention d'un CQP.
- Répartition dossiers /secteur : 92 % Imprimerie, 1 % RBD, 5 % Sérigraphie, 3% Routage.

2 / Contrats de Professionnalisation :

7 contrats de professionnalisation ont été engagés depuis le 11/05/2012.

Au total, ce sont 63 contrats de professionnalisation qui ont été engagés au titre de l'année 2012 :

- 29 contrats relèvent d'entreprises employant moins de 10 salariés, soit 60 % des montants engagés.
- 34 contrats relèvent d'entreprises employant 10 salariés et plus, soit 40% des montants engagés.
- 18 contrats visent l'obtention d'un CQP, 9 contrats en CDI.
- Répartition contrats/secteur : 86 % imprimerie, 2 % RBD, 3 % Sérigraphie, 15 % Routage, 2 % Autres branches.

Examens des dossiers

Voir le tableau des décisions de la commission.

AR M

L'ordre du jour étant épuisé, le Président R. ANELOT remercie les participants et lève la séance à 13h00.

Adopté le

René ANELOT,



Président

Roger LECOMTE,



Vice-Président